

AFNOR-CERTIFICATION

Association Française de Certification
des Armatures du Béton



Organisme certificateur
11, avenue Francis de Pressensé
93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
Gestion sectorielle
assurée par l'AFCAB

Organisme mandaté par l'AFNOR
28, rue de Liège
75008 PARIS
Tél 01 44 90 88 80
Fax 01 44 90 00 57

CERTIFICAT NF AFCAB
« Aciers pour béton armé »

n° B 97/134 Rév. 6

relatif au Treillis de Peau dénommé TS HA SERMETAL

selon NF A 35-024 selon fiche jointe

Le présent certificat atteste que la SOCIETE SERMETAL S.A. sur son site de production de LE PORT (Réunion) est apte à fabriquer et à livrer les produits mentionnés ci-dessus conformément aux spécifications de produit et d'assurance qualité du Règlement d'application de la marque NF gérée par l'AFCAB : Aciers pour béton armé.

L'entreprise est autorisée à apposer sur ces produits, la marque NF "Aciers pour béton armé" gérée par l'AFCAB, en application des Règles générales de la marque NF, et du Règlement d'application de la marque NF "Aciers pour béton armé".

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide jusqu'au 31/12/2006, sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque NF, et dans le Règlement d'application de la marque NF "Aciers pour béton armé".

Ce certificat est constitué de 2 pages.

Date de décision
18 décembre 2003

Par mandatement d'AFNOR-CERTIFICATION,
pour l'AFCAB

B. CERTON
Président de l'AFCAB

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.



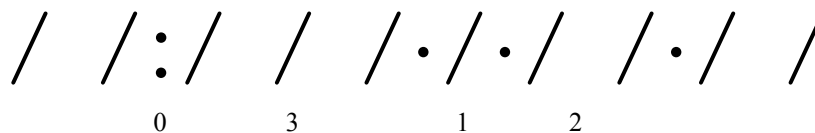
CERTIFICAT NF-AFCAB n° B 97/134 Rév. 6

FICHE DESCRIPTIVE DU PRODUIT CERTIFIE

Siège social et site de production SERMETAL S.A.
Zone Industrielle n° 2
B.P. 220
97825 LE PORT

Description Les armatures constituant les treillis de peau SERMETAL sont les armatures SERMETAL conforme à l'annexe A de la norme NF A 35-024 et bénéficiant du certificat B 95/113.

Marquage Le marquage du fil SERMETAL est le suivant :



Couples : Le droit d'usage de la marque concerne les treillis de peau constitués de couples de fils de diamètre 4,5 mm autorisés par la norme NF A 35-024.

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.